



# Draft

→ [www.steria.com](http://www.steria.com)



Les Précontentieux – L'Expertise amiable  
Le Chemin vers l'expertise Judiciaire

Point de vue d'un Directeur Juridique

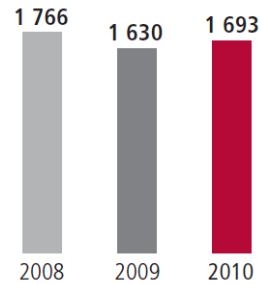
Sophie Dangu  
Directeur Juridique Groupe  
Groupe Steria SCA



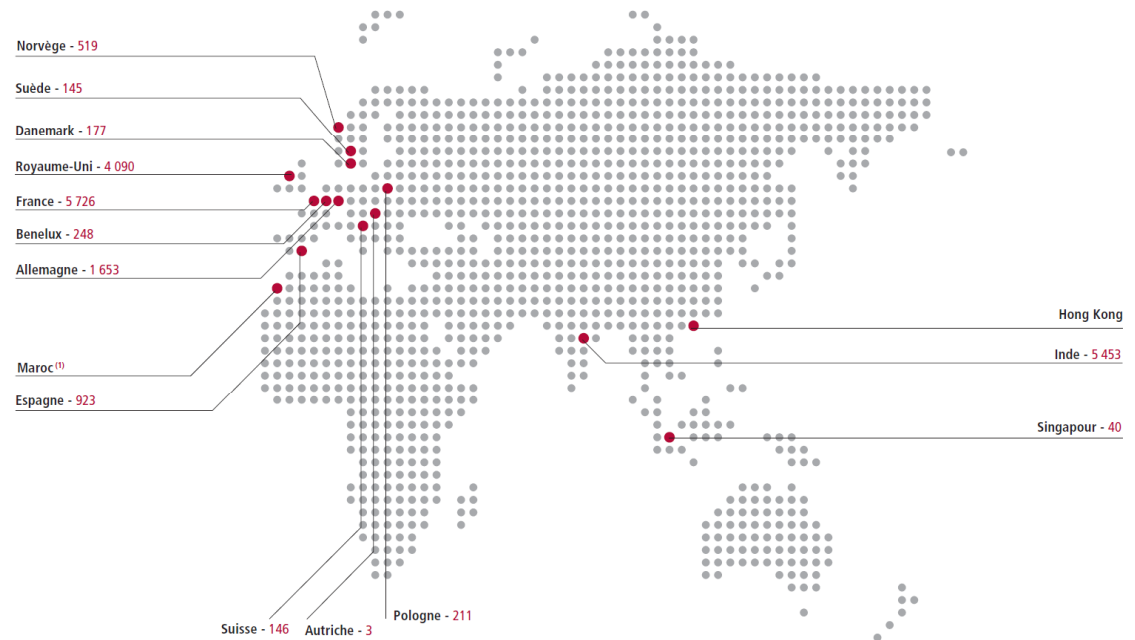
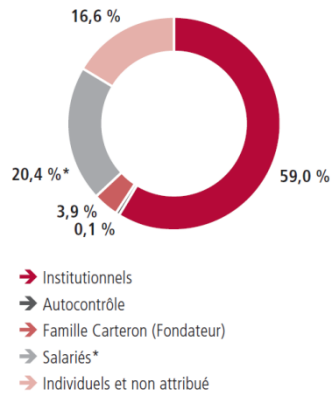
# Steria en quelques chiffres



Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



Répartition du capital au 31/01/2011



# → Expériences à partager (1)

## → Situation de départ :

- Arrêt pendant 48 heures d'un système de facturation
- Risques :
  - Risque d'être « blacklisted »
  - Risque d'arrêt de l'ensemble des projets/propositions en cours
  - Risque d'image (d'information publique)

## → Après de longues discussions : décision et choix d'une expertise amiable

- Confidentialité
- Acteurs différents des opérationnels & commerciaux en charge des projets en cours
- Sujet technique et complexe (tant dans la cause, la responsabilité que dans le potentiel préjudice)
- Décision d'aller vite

## → Bilan :

- Expertise devait durer 6 mois → au final 3 ans
- Complexité démontrée
- Responsabilité partagée
- Evaluation des dommages challengée
- Dossier objectivé et documenté pour les assureurs
- Projets en cours ont perduré + nouveaux contrats signés

## → Retour Client : « *Nous avons été agréablement surpris par la gestion très professionnelle de ce dossier par votre société* »

## → Expériences à partager (2)

- Situation de départ :
  - Contrat international
    - Loi et tribunaux locaux + financement européen
  - Précontentieux et menace d'un contentieux très log, complexe, couteux
  - Intérêt du client à continuer le projet technique
  
- Après de multiples échanges de courriers : décision et choix d'un Médiateur + expertise
  - Confidentialité
  - Neutralité (géographique)
  - Dossier complexe et technique
  - Complexité du fait d'un financement externe
  
- Bilan :
  - Transaction
  - Projet perdue

# → Pourquoi fait appel à une expertise amiable ?

- Evite un contentieux
- Confidentialité
- Dans le relationnel entre les parties
  - Une fois passée la frustration, donne un signe positif à l'autre partie
  - Signe constructif et de maturité
  - Permet de décoreller, de gérer en // le désaccord et les relations commerciales
  - Evite d'être « black listés »
  - Intérêt quand multiparties
- Intervention d'un tiers
  - Neutralité
  - Eclairage sous un autre angle
  - Permet de prendre conscience de la longueur et complexité d'une procédure contentieuse
  - Permet de challenger
  - Eclairage technique
- En « interne »
  - Permet de faire un bilan des risques de façon plus fine
  - Permet de mettre en exergue face aux décideurs les difficultés d'un contentieux



# Expertise amiable : Quelques points clés

(notés au fil des expériences)

- Choix du tiers - Neutralité du tiers
- Expertise
- Importance d'encadrer la mission
- Préciser le pouvoir des intervenants / acteurs
  - Présence des assurances ou non
  - Présence des avocats ou non
  - Stabilité des acteurs
- Encadrer l'expertise dans le temps – Admettre les nécessaires « temps de pause » de l'expertise
- Prévoir des séances avec l'ensemble des parties et des séances en apartés